



1 Mont de l'église  
67620 SOUFFLENHEIM  
Tél.: 03 88 86 60 92  
ce.0672666j@ac-strasbourg.fr

**Personnes présentes :**

Mme KLOTZ, Directrice

Mmes REY, MEDER, SEIBERT, FORTMANN, ORTOLAN, CHAST, GEISSERT, ANTONI, KRAEBIHL, VETTER, MULLER, MOOG, WALTER, GERTZ & M. GEISSERT, FINCK, BALDUCCI, Enseignants.

Mme TAMBORINO, AESH

Mme EGGERMANN, Adjointe au Maire

Mmes GUNDUZ, BURGER, HILPERT, FEVER, OSTERTAG, DIEMUNSCH, WOLFF, KLECK, DAVID, & M. BEHR, MICAN, représentants de Parents d'élèves

**Personnes excusées :**

M. Franck ARDOUIN, IEN La Wantzenau-Rhin

M. SCHEYDECKER, Maire de Soufflenheim

Mme BECKRICH, Psychologue scolaire

Mmes UHRIG, GLAS, KOCH, & MASEANO, Atsem

Mmes VAN HULLE, VAN HULLE, MARIN & M. PRZYBILAK, AESH

Madame KLOTZ ouvre le conseil d'école à 18h05. Elle souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

**1 Point en lien avec la Mairie**

Madame KLOTZ remercie la commune pour les derniers travaux réalisés au sein de l'école élémentaire. L'installation des chauffe-eaux dans presque toutes les classes. Dans la classe de Madame Antoni, il y a un petit souci technique qui devrait être prochainement résolu.

Le bâtiment 2 a été équipé d'un photocopieur couleur. Tous les enseignants de l'école peuvent y accéder.

Concernant l'école Perrault, toutes les demandes ont été honorées l'an dernier et l'équipe tenait une nouvelle fois à remercier la mairie.

Certaines demandes restent toujours d'actualité, pour la maternelle, l'école réitère sa demande d'interphone portatif, la réfection du macadam, le changement de mobilier dans 2 salles de classe ainsi que le changement des ordinateurs portables. En élémentaire, l'installation du système de sonnerie PPMS, le portail côté bâtiment 1, la création d'une salle des maîtres/réunion, l'enrobé de la cour, des stores occultants dans les bâtiments 1 et 2 ainsi que la mise en peinture d'une salle de classe.

Le budget de l'école sera présenté au prochain conseil d'école, car il n'a pas encore été voté par le conseil municipal.

Madame Eggermann précise que le portail de l'école élémentaire ainsi que le système d'alarme PPMS a été prévu dans le budget 2021 et que les travaux devraient avoir lieu cet été. Le portail aura une hauteur de 2m, la réglementation exige un minimum de 1m80. L'installation des stores est reportée parce que l'ensemble du budget investissement a été alloué au portail et à l'alarme. La salle de classe de Madame Geissert sera repeinte cet été en régie.

Madame Wolff intervient sur les stores cassés dans la salle de Mme Geissert, cela empêche les enfants de bien voir au tableau blanc. Madame Klotz précise qu'une demande d'intervention par les ateliers municipaux a été transmise via le serveur Atal.

Madame Hilpert propose de végétaliser la cour de l'école, Madame Klotz précise que c'est en réflexion et que des projets dans ce sens ont été transmis au directeur des services techniques de la commune. Un début de fleurissement a été initié par Madame Antoni.

**Point sécurité aux abords des écoles :**

Les représentants de parents d'élèves soulèvent une nouvelle fois ce point en conseil d'école. Au niveau de l'école maternelle, le stationnement est de plus en plus problématique, il manque des places de parking et certains parents n'hésitent pas à prendre les rues en sens interdit. Il en est de même à l'élémentaire au niveau de la crêperie, le parking est vite complet aux horaires d'accueil et les parents stationnent le long des trottoirs, ce qui oblige les enfants à marcher sur la route. Les parents demandent s'il est possible de mettre des barrières le long des trottoirs de la grand-rue à l'identique de celles côté périscolaire. Les représentants remercient la commune pour ces dernières.

La directrice précise qu'en temps ordinaire le parking grand-rue n'est jamais saturé, le fait d'avoir deux entrées d'école côté grand-rue a engorgé ce parking et a libéré celui rue du moulin. Lorsque les horaires seront revenus à la normale, le problème sera résolu.

Madame Eggermann ajoute qu'il va être difficile de mettre des barrières le long de tous les trottoirs, certains sont étroits.

Les enseignants de l'école proposent aux représentants de parents d'élèves de faire des opérations de prévention sur plusieurs jours couplées à des opérations coup de poing de la gendarmerie. A Brumath, de telles opérations ont eu lieu, il faudrait peut-être que l'Apepa se mette en relation avec les associations de parents d'élève de cette commune.

Concernant les horaires fixes de l'école maternelle, les parents soulignent le stress engendré par la nécessité de ponctualité sous peine de voir son enfant refusé à l'école. La directrice précise, que les locaux de l'école maternelle sont très étroits et que le non-brassage contraint l'équipe à être extrêmement rigoureuse. Par contre, Madame Klotz précise qu'un retard peut être légitime dans certain cas et précise que les parents ne doivent pas hésiter à contacter l'école pour avertir du retard, l'enfant pourra être accueilli plus tardivement, une fois que tous les élèves seront entrés dans leur classe.

## 2. Actions pédagogiques

La reprise des activités sportives a été actée mais sous certaines conditions : A l'extérieur sans masque avec respect des distanciations sociales, en intérieur si la distanciation sociale de 2m peut être respectée et ne faire que des sports de faible intensité. C'est pour cette dernière raison, que le Cross ne pourra se faire cette année, c'est un sport considéré de très haute intensité sans compter qu'il n'est pas forcément du goût des enfants, avec toutes les contraintes qu'ils subissent actuellement, l'école privilégie les activités qui leur font plaisir. Comme par exemple les balades en pleine nature qui ont repris cette semaine.

L'activité natation va également reprendre après les vacances de printemps, pour certaines classes de l'école. Toutes les classes ne pourront pas en bénéficier, parce que l'école a fait le choix d'y emmener qu'une classe à la fois. La question reste à savoir si les classes auront assez d'accompagnateurs, parce que sans parents, pas de piscine.

Des stages canoé et poney sont prévus pour la fin d'année scolaire, les dates sont déjà fixées et réservées, l'école mettra tout en œuvre pour que cela puisse se faire.

Dans toutes les classes, il y aura un temps de lecture de 15 minutes après la pause déjeuner et ce dans le cadre du festival du livre. De plus, toutes les classes ont prévu des activités autour des livres qui nous ont été prêtés pour ce festival.

Les classes de Mme Muller et de M. Balducci participent au projet saumon, avec un élevage en classe, une sortie au bord de la Moder pour libérer les alvins et une visite de la passe à poisson de Gamsheim

Du point de vue sanitaire, l'école est dans une très mauvaise passe. A ce jour, l'école compte 3 enseignants positifs, 2 AESH positifs, 5 enseignants cas contact, en élémentaire 7 élèves positifs et 28 cas contact et en maternelle 4 élèves positifs et 24 cas contact. Le Directeur académique est en discussion avec le l'ARS grand Est qui vient de placer les écoles de Soufflenheim en « cluster ». Madame Klotz précise que nous risquons une fermeture temporaire de l'école.

Pour information, la présidente rappelle la procédure à suivre en cas de déclaration d'un cas testé positif : un mail doit être envoyé dès réception de l'information à l'Inspecteur de Circonscription et au médecin scolaire qui est en lien direct avec l'ARS. Après retour de cette dernière et après validation du directeur académique, il est décidé de qui est considéré cas contact et si oui ou non la classe est fermée. De plus, en cas de fermeture de classe, les règles sont les suivantes :

- La classe est placée en distanciel pour les enseignants cas contact
- La classe est sans enseignement si l'enseignant est positif et donc en arrêt pour congé maladie. Si n'y a pas de moyen de remplacement, les élèves ne peuvent pas être accueillis à l'école parce que nous ne pouvons pas faire de brassage.

Monsieur Ardouin vient d'annoncer à Mme Klotz que l'école sera fermée jusqu'au 6 avril inclus et que les tests salivaires initialement prévus mardi seront reportés.

Les représentants de parents d'élèves demandent s'il est possible de reprendre les goûters à la récréation, la directrice précise que pour le moment la règle reste d'actualité mais qu'il existe quelques exceptions, en fonction des besoins des élèves mais cela reste marginal. En faisant le point avec les collègues sur ce sujet, les élèves ne sont pas du tout en demande d'un goûter à la récréation et ne se plaignent pas non plus de faim. Avant l'APC, les enfants peuvent prendre un goûter, chaque enseignant n'a que 4 ou 5 élèves à gérer et c'est bien plus évident pour la prise de ce goûter qu'avec une classe complète.

## 3. Rentrée 2021/2022

Les effectifs du groupe scolaire sont en légère baisse encore cette année. le directeur académique n'a pas acté de fermeture pour le moment. En élémentaire, les effectifs en allemand progressif sont stables tandis que la baisse se fait encore sentir en monolingue.

Concernant la rentrée 2021/2022, il est encore trop tôt pour faire des projections. Les détails des effectifs ainsi que les choix pédagogiques seront précisés lors du dernier conseil d'école de l'année.

L'école travaille étroitement avec l'école maternelle Prévert afin de maintenir les 6 classes sur le village, en lissant équitablement les effectifs sur les deux écoles. Concernant l'école élémentaire, la fermeture n'est pas très loin pour la prochaine rentrée. En fonction du nombre d'arrivées au CP Bilingue, il est possible qu'une classe de monolingue passe en bilingue.

La séance est levée à 19h15.

Le Président  
Madame KLOTZ Marie-Pierre

Le secrétaire de séance :  
Monsieur BALDUCCI Olivier